



## Compte Rendu du CHS-CT du 11 mai 2020

**Représentants CGT :** Marianne Dichamp , Sébastien Fouillade, Viviane Chazalviel et Nathalie Ciaccio.

**Direction :** M. Odru, M. Lidin et Mme Dessuge-Vidris  
Dominique Yvelin Assistante de prévention  
Mme Blacquart Inspecteur Sécurité et Santé au Travail  
Bruno Diez Logistique

**Solidaires :** Pascal Guerin, Daniel Lavergne, Jacqueline Marcou , Franck Hospital,

**FO :** Max Chambon, Martine Aumette, Jérôme Sterczynski, Véronique Sartre.

Début de la séance à 09H30, ce CHS s'est déroulé en audio conférence

Le président insiste sur le fait que nous sommes dans une démarche de reprise progressive.

Ce temps de reprise d'activité va se faire en 2 phases :

- un retour sécurisé des agents qui commence dès aujourd'hui
- un retour sécurisé de nos usagers pour lequel un CHS dédié sera convoqué et où il faudra probablement travailler métier par métier

Rôle employeur :

Un point est fait sur les équipements sanitaires :

La DDFIP dispose de dotation état de masques chirurgicaux et de masques tissus qui seront distribués aux agents.

Il a été commandé, en initiative locale, des visières pour les agents d'accueil. Elles devraient être livrées mercredi ou jeudi.

Des commandes de petits conditionnements individuels ont été faites pour distribuer à chaque agent des flacons de gel hydro alcoolique.

L'ensemble des préconisations est apposé sur chaque bureau pour rappeler les gestes barrières.

En ce qui concerne l'organisation du travail, la direction a préconisé certaines organisations (notamment les horaires décalés ou le travail en 2 huit) sans imposer quoi que ce soit aux chefs de service.

Il est rappelé aux chefs de service qu'ils doivent expliquer les conditions de reprise à leurs agents qu'ils soient en présentiels ou en télétravail.

Monsieur Odru insiste sur le fait que l'employeur a un rôle à jouer mais que chacun a un rôle individuel à jouer.

#### Rôle individuel :

Il faut que chacun de façon individuelle se persuade qu'il a un rôle à jouer et qu'il est responsable de sa sécurité et de celle de ses collègues.

Il faut une discipline individuelle.

#### Questions diverses :

garde d'enfants : les ASA sont maintenues telles qu'elles existent jusqu'au 31 mai.

Pour les agents ne souhaitant pas mettre leur enfant à l'école, une attestation sur l'honneur mentionnant qu'ils gardent leur enfant.

Au delà du 31 mai, ASA les jours où il n'y a pas d'école sur présentation d'une attestation de l'école.

Les agents en situation de santé fragile devront solliciter le médecin de prévention qui prendra la décision d'une reprise ou non.

Les télétravailleurs qui veulent revenir en présentiel libéreront leur ordinateur ce qui permettra un redéploiement du télétravail.

Repas : la cité administrative devrait proposer des paniers repas à compter du 18 mai.

La cantine de l'hôpital de Brive est à nouveau accessible par petit groupe de 5 maximum à compter de ce jour.

La cantine de la paierie est également rouverte.

#### Aménagement des locaux :

A Bournazel, un sens de circulation a été instauré permettant aux agents de ne pas se croiser.

Pour la cité administrative, les agents continueront à passer par le sous-sol.

A Gontran Royer, de nombreux bureaux étant vides, il est assez facile de redéployer les collègues dans des bureaux inoccupés.

Le problème du mopieur du SPF a été évoqué. Une étude est en cours.

A noter qu'à compter du 12 mai tous les agents soumis aux horaires variables devront pointer sur leur poste de travail pour éviter les engorgements et les regroupements autour de la badgeuse.

Solidaires demande un CT pour acter cette décision. Monsieur Odru va chercher dans les textes pour voir si un CT est obligatoire.

### Congés et ARTT

Une note départementale sur les congés est en cours.

Les jours de report de congés qui n'auraient pas été pris peuvent être posés sur le CET.

Les agents qui travailleront en 2 huit devront poser des missions pour la journée. Un crédit d'heure équivalent à leur module RTT leur sera ainsi crédité.

### Sécurité des agents :

Il est rappelé que, dès lors que les agents travaillent, les grilles des bâtiments doivent être relevées pour permettre une évacuation en cas d'incendie.

Les climatiseurs individuels, les ventilateurs et les sèche mains électriques sont à proscrire.

Une note explicative va être envoyée aux agents et les sèche mains vont être débranchés.

Pour les climatiseurs fixes, il va être demandé de changer les filtres avant les grosses chaleurs.

Dominique Yvelin précise que les formations « gestion du stress » sont reportées.

Elle souligne aussi qu'il faudra probablement revoir les risques psychosociaux suite au retour des agents.

**Fin du CHS : 11H55**

Monsieur Odru précise qu'il fera demain soir un point d'étape sur la 1ère journée.

### **Les représentants de la CGT**

Marianne Dichamp

Sébastien Fouillade

Nathalie Ciaccio